



Inter Invest lance la Holding Inter Invest ISF 2016

La société d'investissement Inter Invest, qui gère 1,6 milliard d'euros d'actifs, a annoncé, ce 7 avril, le lancement de la Holding Inter Invest ISF 2016 permettant aux investisseurs de bénéficier d'une réduction ISF de 50% des montants investis. Cette holding, gérée par Inter Invest Capital, est dédiée à l'investissement en métropole dans des petites et moyennes entreprises (PME) de croissance à fort potentiel. S'appuyant sur une structuration particulièrement innovante, la Holding Inter Invest ISF 2016 propose à chaque investisseur d'adapter sa souscription à son profil de risque. Ce véhicule est ouvert à la souscription des personnes physiques redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune, précise la société dans un communiqué.

« Cette structure d'investissement contribuera au financement d'entreprises métropolitaines au modèle économique éprouvé, déterminées à devenir des acteurs de référence sur leur marché », indique Inter Invest. Plus précisément, ces entreprises devront répondre aux caractéristiques suivantes : une rentabilité positive ou proche de l'équilibre, une valeur d'entreprise comprise entre 1 et 20 millions d'euros, tout secteur d'activité (sauf technologies de rupture) et, enfin, un investissement compris entre 500.000 et 5 millions d'euros.

Par ailleurs, la Holding Inter Invest ISF 2016 permet à l'investisseur d'adapter sa souscription à ses objectifs d'investissement, en souscrivant à une ou plusieurs catégories d'actions disposant de profils de risque et rendement différenciés. De fait, trois catégories d'actions sont proposées de manière non exclusive :

- Les Actions « Standard » (Actions A) qui s'adressent aux souscripteurs qui souhaitent que leur profil rendement/risque soit aligné au profil rendement/risque d'Inter Invest ISF 2016 ;
- Les Actions « Prioritaire » (Actions B) qui s'adressent aux souscripteurs souhaitant réduire leur risque de perte en capital, en contrepartie d'une renonciation à toute plus-value au-delà du montant de leur investissement ;
- et, enfin, les Actions « Turbo » (Actions C) qui s'adressent aux souscripteurs qui acceptent de prendre plus de risque, en contrepartie d'un rendement qui pourrait être plus important. Afin de renforcer son engagement auprès de ses souscripteurs, Inter Invest Capital garantit qu'au moins 5% des montants collectés seront souscrits en actions « Turbo » en investissant dans ces actions (dans la limite de 500.000 euros).